

COMMUNE D'UCCLE
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
1180 BRUXELLES

V/Réf : 16-36.814-05
N/Réf. : AVL/ah/UCL-2.212/s375
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : UCCLÉ. Rue du Repos, 131. Demande de permis d'urbanisme pour la transformation d'une maison unifamiliale située dans la zone de protection du cimetière du Dieweg.

En réponse à votre lettre du 18 août sous référence, réceptionnée le 22 août 2005, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis concernant l'objet susmentionné, émis par notre Assemblée en sa séance du 7 septembre 2005.

La demande porte sur la transformation d'une maison unifamiliale située dans la zone de protection du cimetière du Dieweg. Le projet comprend l'extension de la partie arrière sur profondeur de 1,65 m. En façade avant, il est prévu d'installer une nouvelle lucarne. N'entravant pas les perspectives sur et depuis le site classé du cimetière, cette demande n'appelle pas de remarques de la part de la Commission.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. – D.M.S.
A.A.T.L. – D.U.